

Master 1 DROIT

Examens du 1^{er} semestre 2019/2020

Session 1

Fiscalité des entreprises 1

Ariane Périn-Dureau

Veillez traiter des trois sujets suivants

1. Définition et sanction de l'acte anormal de gestion (7 pts).
2. Le traitement fiscal des provisions (6 pts).
3. La déductibilité de la TVA (7 pts).

Durée de l'épreuve : 1 heure

Document(s) autorisé(s) : Aucun

Matériel autorisé : Aucun